

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 16 FEVRIER 2024



N° 16/2024

Le 16 Février deux mil vingt-quatre à 19 Heures 15, se sont réunis les membres du Conseil Municipal de la Commune de Saint Just en Chaussée, salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Bernard Dubouil, Maire de Saint Just en Chaussée, dûment convoqués le 9 février 2024.

**PRESENTS** : M. Bernard Dubouil, Maire ; M. Patrick Convers, Mme Catherine Bonnet, M. Pascal Bourgeteau, Mme Laurette Brunet, M. Christophe Choquet, Mme Martine Bourgoïn, M. Matthias Matron, Adjoints ; M. Bertrand Hamot, Mme Colette Dollez, M. Cyril Rousseau, Mme Béatrice Delamarre, M. Vincent Berthelot, M. Cédric Desmedt, Mme Annie Trézel, Mme Michèle Coulon, M. Thierry Wims, Mme Sandrine Mahutte, M. Bruno Vasseur, M. Thierry Manfredi, Mme Marie-Charlotte Vigne, M. Pascal Frazao, Mme Catherine Delormel, M. Dominique Rauzier, M. Stéphane Verhaaren, formant la majorité des membres en exercice.

**ABSENTES REPRESENTÉES** : Mme Yveline Desmedt par M. Cédric Desmedt, Mme Guylaine Fernandes par Mme Laurette Brunet, Mme Sarah Flagothier par Mme Catherine Bonnet.

**ABSENTE EXCUSÉE** : Mme Sara Louise Ndi Edima.

Secrétaire de séance : Mme Colette DOLLEZ

Nombre de membres en exercice : 29  
Nombre de membres présents : 25  
Nombre de suffrages exprimés : 28  
Votes Pour : 28  
Votes Contre : 0  
Abstentions : 0

**Objet** : Débat d'Orientation Budgétaire 2024.

Monsieur le Maire,

Vu les articles L2312-1, L 3312-1 et L 5211-36 du Code Général des collectivités Territoriales,

Vu la loi 2015-991 du 07/08/2015,

Vu le décret n°2016-834 du 23/06/2016 et le décret n°2016-841 du 24/06/2016,

Le Maire donne, conformément à la loi, les informations permettant d'organiser le débat d'orientation budgétaire 2024.

Le Conseil Municipal, par son vote, prend acte de la tenue du débat et de l'existence du rapport (document joint à la présente).

Ainsi délibéré, pour copie conforme.

Colette DOLLEZ  
Secrétaire de séance

Bernard DUBOUIL  
Maire de Saint Just en Chaussée